



## ESTUAIRE DE LA SEINE

### Projet d'extension de la ZSC Estuaire de la Seine - FR2300121 -

*Argumentaire technique et scientifique (mise à jour Octobre 2025)*



  
**PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MANCHE  
ET DE LA MER DU NORD**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**PRÉFET  
DU CALVADOS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**PRÉFET  
DE L'EURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MAISON  
DE L'ESTUAIRE**

# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>1</b>
<b>1. PRESENTATION GENERALE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. ZONES PROPOSEES A L'EXTENSION .....</b>	<b>6</b>
2.1 MARAIS DE CRESSEVAL .....	7
2.2 RIVE SUD DU CANAL ET BOIS DE TANCARVILLE .....	9
2.3 MARE PLATE.....	11
2.4 ANCIEN SITE DE MILLENNIUM INC.....	14
2.5 BORDS DE SEINE SUD .....	16
2.6 REPOSOIR SUR DUNE.....	18
2.7 NORD DU BASSIN DES CHASSES .....	20
2.8 RESURGENCES EN PIED DE FALAISES .....	22
<b>3. AJUSTEMENTS DE PERIMETRE .....</b>	<b>24</b>
3.1 DUNES ET MARAIS DE PENNEDEPIE CRICQUEBOEUF .....	25
3.2 RIVES DE LA MORELLE .....	27
3.3 FALAISES DU MONT COUREL.....	29
3.4 EST DU CHENAL DE LA SEINE JUSQU'AU PONT DE TANCARVILLE .....	31
3.5 ROUTES ET VOIES FERREES.....	33

Le lancement de la procédure de modification du périmètre du site Natura 2000 « Estuaire de la Seine » a été annoncé lors du comité de pilotage du 05.10.2021. La proposition suivante est **portée par l'État sur la base d'une proposition de la Maison de l'Estuaire, structure animatrice du site Natura 2000**. Ce tracé recherche une **meilleure cohérence écologique** et vise à **faciliter la gestion** et l'animation du site.

Cette proposition d'extension **répond à une volonté de la Commission européenne**. Dès 2004 elle avait rédigé un avis motivé à l'État français lui demandant d'intégrer les chenaux de navigation aux sites Natura 2000 estuariens avec pour objectif de **préserver l'ensemble des habitats et espèces Natura 2000 inféodés à ces écosystèmes** d'intérêt patrimonial européen. Sur la même lancée, cette proposition d'extension a été réfléchi pour **(i) protéger/restaurer des habitats et espèces Natura 2000 non inclus dans la ZSC, (ii) protéger et favoriser l'expression des habitats et espèces Natura 2000 de l'actuelle ZSC, (iii) mettre en cohérence, autant que possible, le périmètre de la ZSC avec celui de la ZPS superposée dans un souci de simplification**.

Cette proposition est **le résultat d'une large réflexion** des équipes gestionnaires de la Maison de l'Estuaire (MDE) et du Parc Naturel de Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) **entamée avec la révision du Document d'Objectifs de la ZSC de l'estuaire de Seine**.

Travail de révision – Gestion des sites Natura 2000 en Estuaire de la Seine

- ZSC Estuaire de la Seine : DOCOB en cours de révision, proposition d'extension en cours (*structure animatrice MDE*)
- ZPS Estuaire et marais de la basse Seine : Comité de pilotage à installer, proposition d'extension en cours, *pas de structure animatrice officiellement désignée*
- ZSC Boucles de la Seine aval : DOCOB approuvé en 2022, Proposition d'extension en cours (*structure animatrice PNRBSN*)
- ZSC Marais Vernier Risle maritime : DOCOB approuvé en 2022, proposition d'extension transmise à la commission européenne en 2021 (*structure animatrice PNRBSN*)

**La proposition développée ci-dessous a été réfléchi en cohérence avec les propositions de modification de périmètre en cours sur les sites : (i) ZPS : « Estuaire et marais de la basse Seine » - avec lequel la ZSC partage la majorité de son périmètre - et (ii) ZSC Boucles de la Seine aval.**

## 1. PRESENTATION GENERALE

L'extension du site aux zones proposées permettra une meilleure protection et/ou restauration d'au moins **16** habitats Natura 2000 génériques<sup>1</sup>, **2 de ces 16 habitats ne sont pas encore inventoriés sur la ZSC** il s'agit des habitats suivants :

- Prés à *Spartina* (*Spartinion maritimae*) (1320) ;
- Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea* (3130)

L'extension aux zones proposées ci-dessous représente une surface totale d'environ **2140 hectares soit environ 19% de la surface actuelle de la ZSC**.

Le site Natura 2000 FR2300121 « Estuaire de la Seine » (ZSC) affiche actuellement une surface de 11341 ha. Les projets d'extension présentés concernent une superficie de 13487.40 ha dont 8111.12 ha de surface maritime, se répartissant en 3954.78 ha pour la Seine-Maritime, 458.7 ha pour le Calvados et 962.8 ha pour l'Eure.

<sup>1</sup> Un habitat Natura2000 générique est caractérisé par un code à 4 chiffres, il fait partie des habitats listés à l'annexe I de la directive Habitats. Les habitats génériques se déclinent en habitats élémentaires. Plus précis, ces habitats sont identifiés par le code de l'habitat générique duquel ils découlent suivi d'un nombre. Par exemple l'habitat élémentaire : « Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels » (3150-4) est l'un des habitats élémentaires constituant l'habitat Natura 2000 générique : « Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition » (3150).

Une réunion de concertation s'est tenue en 2023, organisée par la Maison de l'Estuaire (MDE) avec les propriétaires fonciers et exploitants agricoles du secteur de Penne-depie.

Cette concertation s'est appuyée sur :

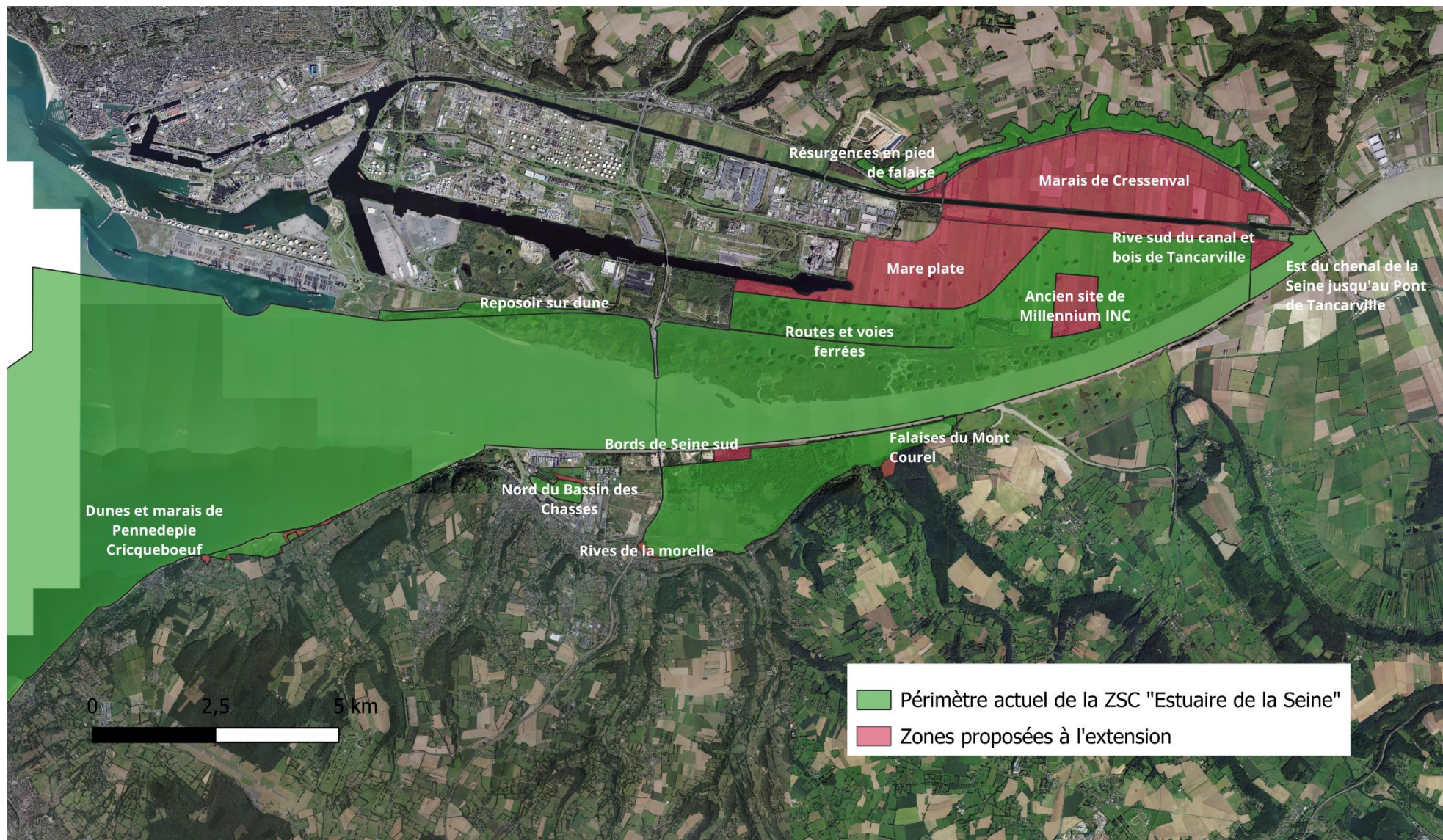
- la présentation publique du projet d'extension, de ses objectifs et de ses justifications écologiques ;
- des échanges directs entre l'animateur Natura 2000 et les propriétaires concernés sur le terrain ;
- la prise en compte des remarques locales, ayant conduit à plusieurs ajustements :
  - modification du tracé à proximité d'un étang gabionné, pouvant être retiré du périmètre compte tenu d'un enjeu écologique faible ;
  - retrait ou adaptation du tracé sur la commune de Cricquebœuf, afin d'éviter les zones habitées et de suivre davantage le littoral.

En 2024, la Maison de l'Estuaire a également assuré une présentation du dispositif Natura 2000 auprès des communes et élus concernés par les extensions ayant répondu à sa sollicitation. Ces échanges ont permis de :

- réaliser un point sur l'état des connaissances et sur les secteurs d'intérêt communautaire (habitats et espèces d'intérêt communautaire) identifiés en 2006 ;
- exposer la procédure de consultation réglementaire à venir ;
- et transmettre une présentation des MAEC à diffuser aux agriculteurs des communes concernées.

Par ailleurs, un temps d'échange avec les communes de Pennedepie et Cricquebœuf s'est tenu en juillet 2025 sous l'égide de la DREAL à la demande de la Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville, afin de présenter les extensions proposées, leur contexte, leurs objectifs ainsi que les conséquences du classement Natura 2000 (possibilité de MAEC, obligation d'étude d'incidence, contrats Natura 2000, etc.). À cette occasion, ont également été présentées les étapes à venir, notamment la consultation réglementaire et la cartographie des habitats de la ZSC prévue pour 2026–2027.

Pour chaque secteur, la typologie du CBN est en cours de réalisation. La cartographie des habitats est prévue pour 2026 – 2027.



## 2. ZONES PROPOSEES A L'EXTENSION

## 2.1 Marais de Cressenval



### Fiche d'identité

Surface : 886 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76), La Cerlangue (76), Tancarville (76)

#### Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
<b>Faune habitat</b>	ZNIEFF de type 1 : Le marais de Cressenval ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine » ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine »
<b>Potentiel écologique</b>	Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
<b>Patrimoine naturel à préserver</b>	<b>Réserve naturelle nationale « Estuaire de la Seine »</b> <b>Terrains du Conservatoire du Littoral</b> Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
<b>Géologie</b>	Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

#### Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	16,5	Ecosphère 2003/2005, FaunaFlora 2012 MDE 2017
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	4,3	CBNBL 2020
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150	0,1	FaunaFlora 2012

#### Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

- Vertigo des moulins (*Vertigo moulinsiana*) Annexe II – Pouchard C. 2021
- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) Annexe II – FaunaFlora 2011/2012
- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – B.DARDENNE 2004
- Chabot fluviatile (*Cottus perifretum*) Annexe II – OFB

### Intérêt écologique de la zone

#### Cohérence écologique

L'intégration du marais de Cressenval au site Natura 2000 permettra de **décloisonner le réseau hydrographique d'eau douce présent sur la ZSC**. Il prend sa source en pied de falaise transite par le marais de Cressenval et trouve un exutoire dans le canal de Tancarville. Au-delà de sa situation géographique estuarienne et de son inclusion entre 2 secteurs de la ZSC : « Falaises » et « rive nord », le marais de Cressenval abrite une population de **Chabot fluviatile** (Annexe 2 de la directive Habitats) dépendante d'un bon état hydrologique entre les falaises et le marais.

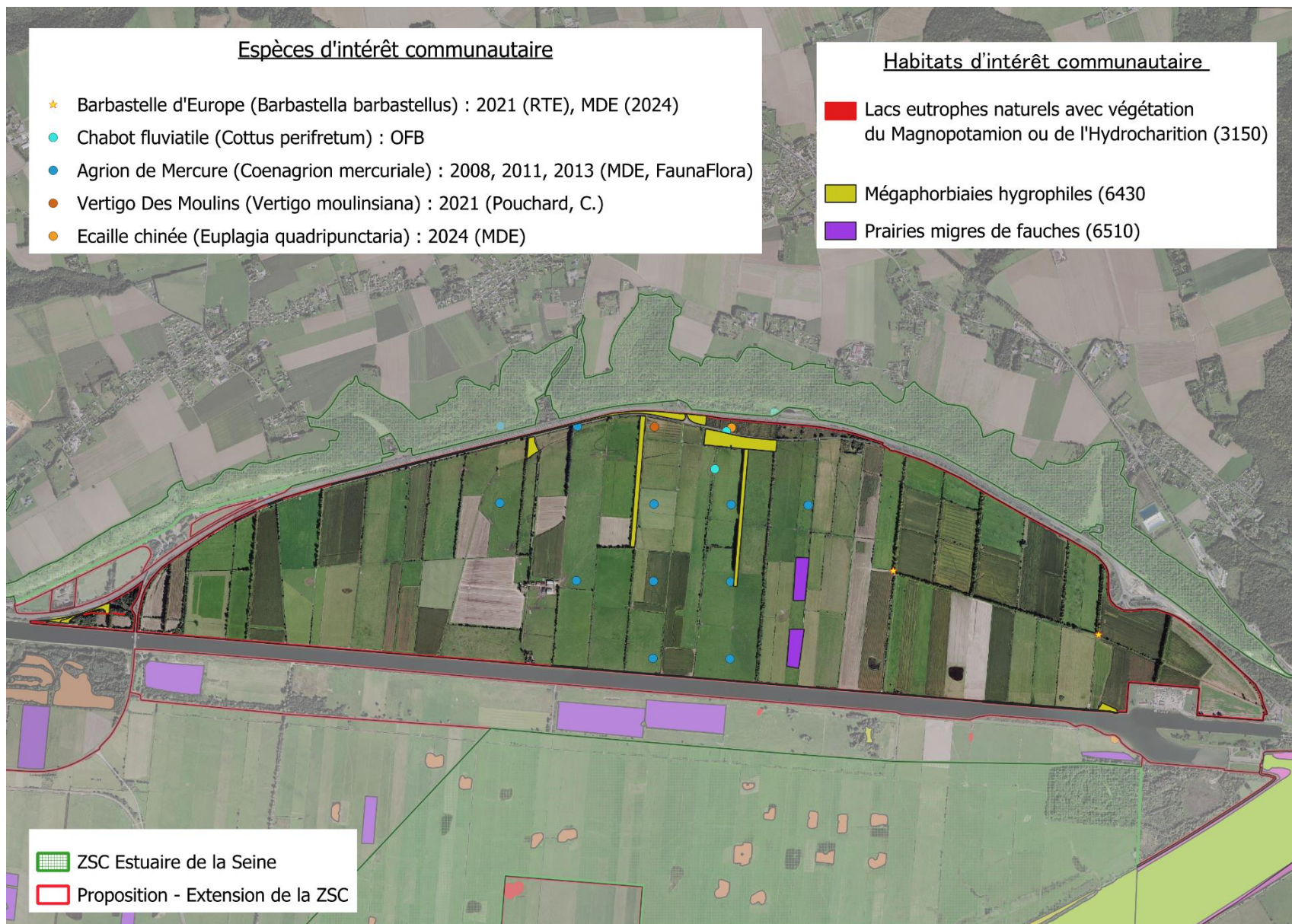
Cressenval apparaît aussi comme un habitat de chasse privilégié par les **chauves-souris** gîtant sur le secteur des « falaises ». Sur la zone, certaines **mégaphorbiaies** - habitat N2000 (6430) – se retrouvent le long de cours d'eau lents, bien ensoleillés et richement végétalisés. Ces espaces offrent un habitat privilégié pour l'**Agrion de mercure** et le **Vertigo des moulins** (Annexe 2 de la directive Habitats).

#### Bonne gestion du site

Depuis 2004 et l'inclusion du marais à la réserve naturelle, la gestion hydraulique sur la zone se fait dans le cadre du plan de gestion de la réserve. L'extension du site permettra une **meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion hydraulique** en rive nord de l'estuaire. Logique d'un point de vue naturaliste, la superposition de la ZSC avec la ZPS facilitera les échanges avec les parties prenantes concernées. De plus, cette extension permettra aux ayants droit sur site de mobiliser davantage de moyens (chantiers, modification de pratiques, animation) pour préserver cet espace dont l'intérêt écologique est largement reconnu.

Il est à noter que des projets d'amélioration de la connexion entre le secteur « falaises » et le marais de Cressenval sont déjà envisagés. Un effort supplémentaire d'acquisition de connaissances est nécessaire avant de réaliser ou non des actions d'amélioration de la connexion entre le canal de Tancarville et le marais de Cressenval. L'extension a pour objectif de **valoriser ces travaux/réflexions au titre de Natura 2000**.





## 2.2 Rive sud du canal et bois de Tancarville



### Fiche d'identité

Surface : 237 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76), La Cerlangue (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
<b>Faune habitat</b>	ZNIEFF de type 1 : Le marais du Hode ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine » ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine »
<b>Potentiel écologique</b>	Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
<b>Patrimoine naturel à préserver</b>	Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
<b>Géologie</b>	Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	27,9	TBM Environnement 2013 (20 ha) EMERHODE 2007-2012 (8 ha)
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	0,4	TBM Environnement 2013
Lacs eutrophes naturels avec l'Hydrocharition	3150	0,2	TBM Environnement 2013

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactées sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Triton crêté (*Triturus cristatus*) Annexe II – HAROPA Port | Le Havre 2013 et Fauna Flora 2024
- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – Haropa Port | Le Havre

### Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

La zone est située sur les anciens remblais d'élargissement du canal de Tancarville ; cela explique la nature plus sèche du sol et donc la présence d'**habitats Natura 2000** comme les Prairies maigres de fauche de basse altitude. Elles présentent un enjeu fort de conservation, dans la mesure où cet habitat est faiblement représenté sur le reste de la ZSC « Estuaire de la Seine ».

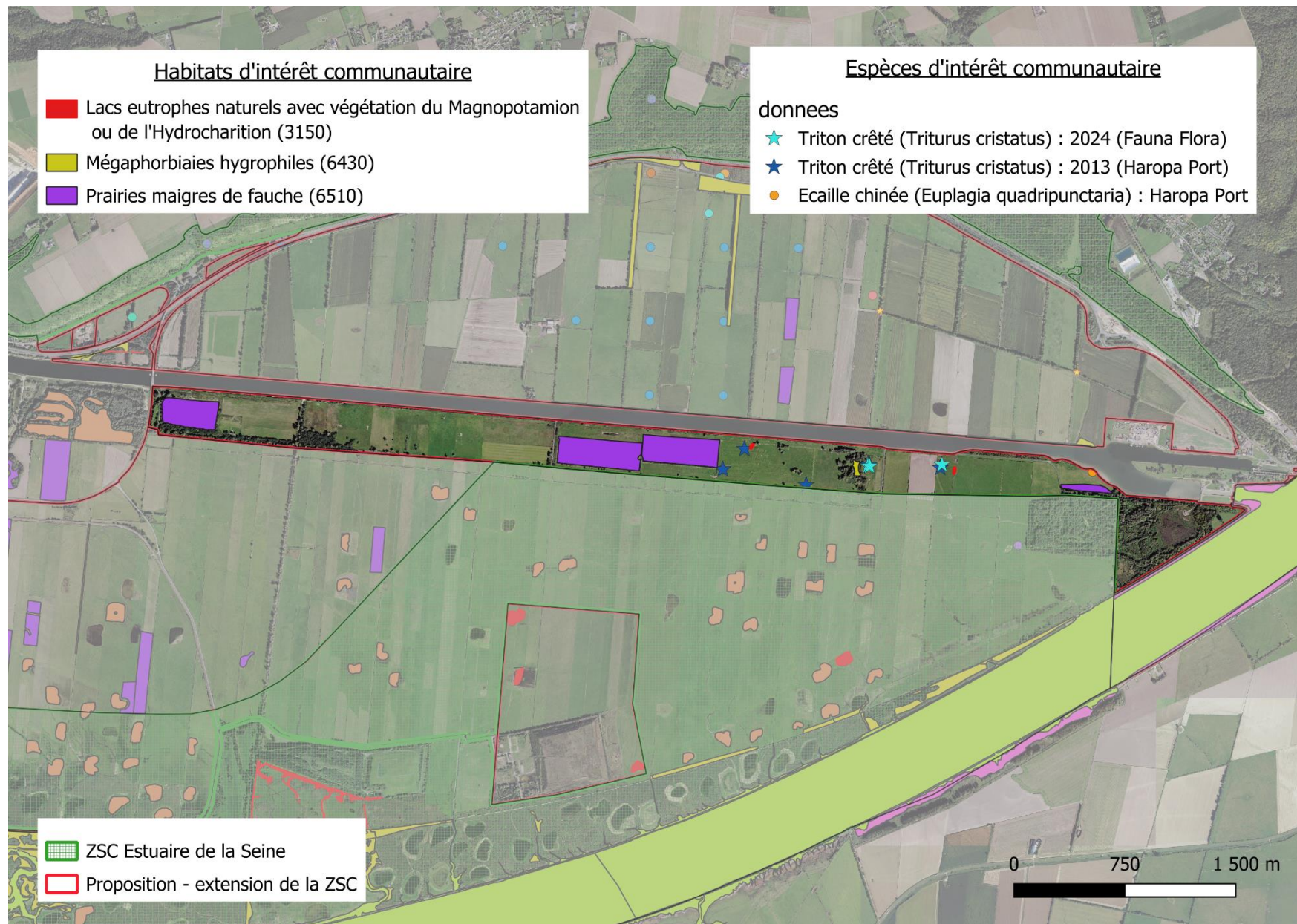
Cette zone est limitrophe du site Natura 2000. Le **triton crêté** – espèce N2000 présente sur le site – y a été observé en 2022. A ce titre, le long du canal de Tancarville, des mesures compensatoires ont été réalisées par HAROPA Port | Le Havre. Leurs objectifs sont : (i) la restauration et l'entretien des milieux humides/du réseau de mares, (ii) la restauration et conservation de la mosaïque d'habitats, (iii) l'amélioration de l'intérêt écologique des prairies en y favorisant les pratiques agricoles en accord avec les enjeux environnementaux. **A terme la patrimonialité de la zone devrait donc augmenter.** Inclure cette zone à la ZSC facilitera la **restauration et la protection de cet espace qui abrite une espèce de l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore »**, le triton crêté.

A terme, le bois de Tancarville s'intégrera parfaitement au réseau humide projeté sur le secteur. Peu présent sur l'estuaire, ce milieu boisé participe à sa richesse écosystémique globale. Une partie du bois est déjà incluse dans le site Natura 2000, cette extension propose d'y inclure le reste au titre d'une meilleure cohérence écologique.

Bonne gestion du site

L'extension du périmètre de la ZSC sur ce secteur sera un outil supplémentaire pour **encourager la protection des habitats Natura 2000 restaurés** via les mesures compensatoires après l'épuisement des obligations et crédits alloués à celles-ci.

Étendre le site Natura 2000 à cette zone faciliterait par ailleurs la **coordination** entre les mesures de gestion menées sur le secteur dans le cadre de mesures compensatoires et la politique Natura 2000 sur le reste du marais.



## 2.3 Mare plate



### Fiche d'identité

Surface : 610 ha

Commune : Saint-Vigor-d'Ymonville (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
<b>Faune</b> <b>Flore</b> <b>habitat</b>	ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine » ZNIEFF de type 1 : Le marais du Hode ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine
<b>Patrimoine naturel à préserver</b>	Parc Naturel régional des boucles de la Seine normande
<b>Géologie</b>	Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

#### Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	70	<b>EMERHODE 2007-2012 (69ha) *</b> , CBNBL 2020 (1ha)
Eaux oligomésotrophes calcaires à Characées	3140	7,4	MDE 2020 (6 mares), <b>EMERHODE 2007-2012 (2 mares et 3 fossés) *</b>
Prés salés atlantiques	1330	0,1	<b>EMERHODE 2007-2012*</b>

\* Les habitats **en gras** ont été inventoriés plusieurs années avant un inventaire réalisé par le bureau d'études Biotope entre 2020-2021, au cours duquel ils n'ont pas été retrouvés. L'extension de la ZSC à ces zones est le levier à privilégier pour stopper la dégradation de ces habitats Natura 2000 et amorcer leur restauration.

#### Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactées sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) Annexe II - MDE 2025
- Grand Murin (*Myotis myotis*) Annexe II - Ecosphère, 2023
- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II - MDE 2025
- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) Annexe IV – Biotope 2021
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) Annexe IV – Biotope 2021

### Intérêt écologique de la zone

#### Cohérence écologique

Il y a une **continuité écologique** évidente entre les habitats de la mare plate et ceux du secteur « rive Nord » de la ZSC ; c'est notamment le cas du réseau de mares à characées (Habitat Natura 2000 3140).

La géologie particulière de l'estuaire au niveau de la mare plate confère à une grande partie du secteur « rive nord » ses caractéristiques de zone humide (cf : figure ci-dessous).

Les agents de la maison de l'Estuaire – gestionnaire de la réserve naturelle « Estuaire de la Seine » sur laquelle le secteur « rive nord » de la ZSC se superpose – identifient la mare plate comme : **« l'un des facteurs de forçage hydraulique les plus importants en rive nord de l'estuaire ». La mare plate est en grande partie « à l'origine de l'alimentation en eau souterraine et douce du reste des marais classés en ZSC ; son bon fonctionnement hydrologique repose sur l'intégrité de son sol, de son sous-sol et des nappes phréatiques qui la traversent. Sa conservation en l'état est donc primordiale pour la conservation des marais attenants de la ZSC ».**

Le maintien en état de la mare plate est essentiel à la **conservation de l'identité estuarienne/humide de la ZSC et de ses habitats Natura 2000 inféodés**. En plus de participer à la protection d'habitats Natura 2000 nouveaux, l'extension à cette zone **permettra la restauration d'habitats Natura 2000 détériorés** comme les prairies maigres de fauches (6510), sur les zones où cela est le plus pertinent.

Il est à noter qu'un Projet Agro-Environnemental et Climatique est actuellement en cours de rédaction, la mise en place de MAEC sur la zone y permettra la restauration de l'habitat

Natura 2000 « prairie maigre de fauche ». La mise en place de MAEC y est conditionnée par son classement en site Natura 2000.

### Bonne gestion du site

La Mare plate est un site **d'importance majeure dans le bon fonctionnement hydraulique de la rive nord de l'estuaire de Seine**. Elle permet la remise en eau et le maintien d'une cote hivernale sur deux sous-secteurs de la ZSC : les prairies subhalophiles qui se trouvent au sud de la mare plate et le marais du Hode qui se trouve à l'est. Elle y renforce et allonge les conditions d'humidité au printemps nécessaires à l'expression des habitats et espèces d'intérêt patrimonial sur le site.

Enfin, cette zone est évaluée par les usagers du secteur comme nécessaire au maintien de leur activité et à la bonne santé environnementale du site, en témoigne le fait que **l'extension de la ZSC à la mare plate a été proposé par 3 des 4 groupes de travail sur le secteur « rive nord »** réunis dans le cadre des premiers ateliers de concertation de révision du DOCOB.

### Contexte géologique

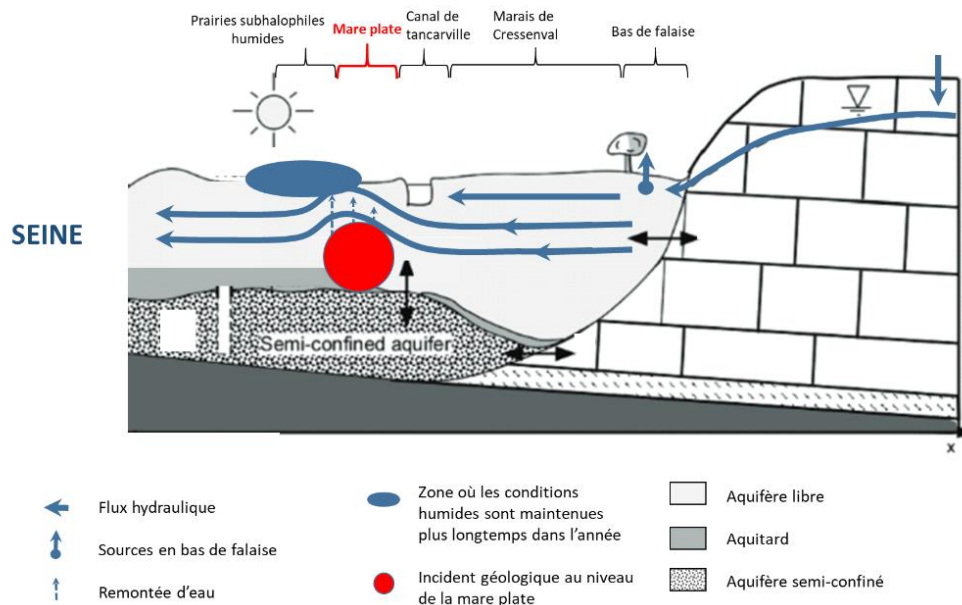


Figure 1 : Schéma - mise en évidence des raisons géologiques expliquant la situation humide des espaces entre la mare plate et la Seine (MDE)

Le comportement hydraulique particulier rencontré au niveau de la mare plate peut s'expliquer par 3 types de cause : (i) un forçage vertical renforcé de l'aquifère semi confiné sous-jacent (ii) une conductivité hydraulique localement moins élevée de l'aquifère non confiné et (iii) un renforcement local de l'influence de l'infiltration à partir de la gestion hydraulique des eaux de surface des drains et de l'inondation périodique de la zone. C'est probablement une combinaison de ces 3 facteurs qui sont à l'origine du « dôme hydraulique observable sur le secteur de la mare plate » (SOUEID-AHMED A. Rapport scientifique du projet Hydromar, 2017)

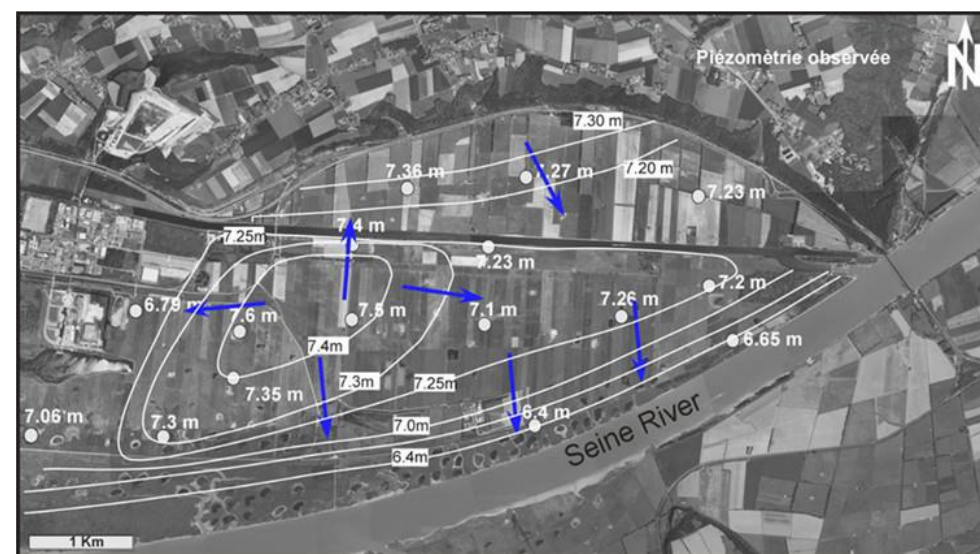


Figure 2 : Distribution spatiale du niveau hydraulique régional de l'aquifère de surface – Juin 2007 (Rapport scientifique du projet Hydromar, 2017)

Espèces d'intérêt communautaire

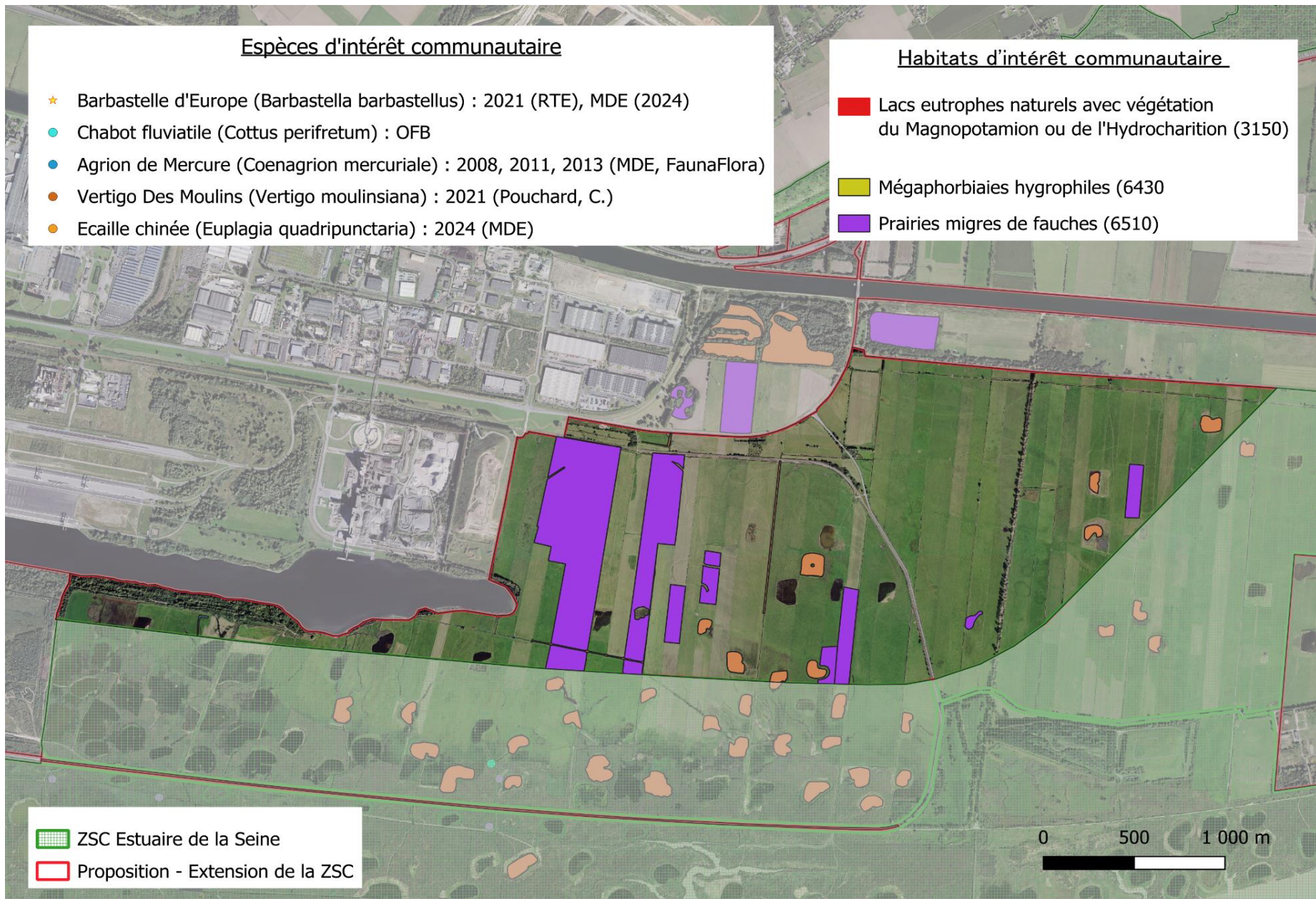
- ★ Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) : 2021 (RTE), MDE (2024)
- Chabot fluviatile (*Cottus perifretum*) : OFB
- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) : 2008, 2011, 2013 (MDE, FaunaFlora)
- Vertigo Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*) : 2021 (Pouchard, C.)
- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) : 2024 (MDE)

Habitats d'intérêt communautaire

- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150)
- Mégaphorbiaies hygrophiles (6430)
- Prairies migres de fauches (6510)

- ZSC Estuaire de la Seine
- Proposition - Extension de la ZSC

0 500 1 000 m



## 2.4 Ancien site de Millennium INC



### Fiche d'identité

Surface : 114 ha

Communes : La Cerlangue (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Faune habitat	Znieff de type 1 « Le marais du Hode » ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » (en limite Nord)
Potential écologique	Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Patrimoine naturel à préserver	PNR des boucles de la Seine Normande
Géologie	Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Lacs eutrophes naturels avec l'Hydrocharition	Magnopotamion ou 3150	1,8	Ecosphère 2003

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

### Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

1. L'ancienne friche industrielle Millénnium INC est située **au milieu du marais du Hode** au sein du site Natura 2000. Des travaux de restauration écologique sont en

cours sur la zone (34 ha). Il y est notamment prévu le décaissement des remblais, l'aménagement de nouvelles mares/plan d'eau et d'une baissière. **Les zones encadrant l'Est et l'Ouest du terriil devraient donc retrouver des potentialités écologiques semblables à celles du reste du marais** pouvant accueillir des écosystèmes de types herbiers à potamots et/ou characées (3140), prairie humide, mégaphorbiaie (6430) et roselière. Les objectifs affichés des mesures de compensation sont (i) la restauration d'une zone humide fonctionnelle en faveur des oiseaux, des amphibiens, des chiroptères, et de la flore, (ii) l'amélioration des connaissances sur la zone.

### Bonne gestion du site

Des mesures de compensation sont déjà en cours sur le secteur. Réalisées par HAROPA Port | Le Havre, les mesures visent à restaurer un **réseau hydraulique cohérent** sur la zone et avec le reste des prairies du Hode. L'extension du site Natura 2000 sur la zone **favorisera la coordination entre les parties prenantes pour sa restauration écologique.**





## 2.5 Bords de Seine sud



### Fiche d'identité

Surface : 22 ha

Communes : La Rivière-Saint-Sauveur (14), Ablon (14), Fiquefleur-Equainville (27)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Flore	Zonage
Faune habitat		ZNIEFF type 1 : Les alluvions ZNIEFF type 2 : La vallée de la morelle
Potentiel écologique		Zone Identifiée comme secteur potentiel pour restaurer la biodiversité (loi pour la reconquête de la biodiversité) Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone (partie Ouest)
Patrimoine naturel à préserver		Terrains du Conservatoire du Littoral Zone potentiellement éligible - Stratégie de création des aires protégées terrestres (SCAP 2013)
Géologie		Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – P.STALLEGGER 2016

### Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

Il y a une **continuité écologique évidente** sur le terrain entre cette zone proposée en extension propriété du Conservatoire du littoral d'une part et ceux du site Natura 2000 d'autre part.

### Bonne gestion du site

Des mesures de compensation sont déjà en cours sur le secteur. Une partie des travaux réalisés par HAROPA Port | Rouen concerne l'évolution, le suivi et la comparaison de boisements gérés de manière différenciée : (i) zone de sénescence sans intervention humaine, (ii) zone de sénescence après chantier d'éclaircissement, (iii) boisements pâturés avec actions de gestion. Actuellement, seule une partie de ce boisement est localisée sur le site Natura 2000 (partie (iii)). L'extension du site à cette zone faciliterait la **coordination des activités de gestion et de suivi/comparaison sur ce secteur**. Enfin, l'extension du site à cette zone permettrait à l'ensemble des terrains possédés par le Conservatoire du Littoral d'être au sein du site Natura 2000.

## Cartographie



## 2.6 Reposoir sur dune



### Fiche d'identité

Surface : 85 ha

Communes : Oudalle (76), Rogerville (76), Gonfreville-l'Orcher (76), le Havre (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Flore	Zonage
Faune habitat		ZNIEFF type 1 : Les alluvions ZNIEFF type 2 : La vallée de la morelle ZNIEFF marine type 1 : Vasière nord et filandres aval de l'estuaire de Seine (partie en eau du reposoir) ZNIEFF marine type 2 : Baie de Seine orientale (partie en eau du reposoir) ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine »
Potentiel écologique		Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Géologie		Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	9,4	FaunaFlora 2012
Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310	2,6	FaunaFlora 2012
Prés salés atlantiques	1330	1,6	FaunaFlora 2012 (1,5 ha) CBNBL 2020 (0,1 ha)
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	1,2	FaunaFlora 2012
Eaux oligomésotrophes calcaires à Characées	3140	0,3	FaunaFlora 2012
Estuaires	1130	0,1	OFB 2021
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140	0,1	OFB 2021

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – Haropa Port | Le Havre, MDE (2022)
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) Annexe IV – Haropa Port | Le Havre (2014-2019), MDE (2024, 2025)
- Sphinx de l'épilobe (*Proserpinus proserpina*) Annexe IV – B.DARDENNE 2004
- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) Annexe II – Haropa Port | Le Havre

### Intérêt écologique de la zone

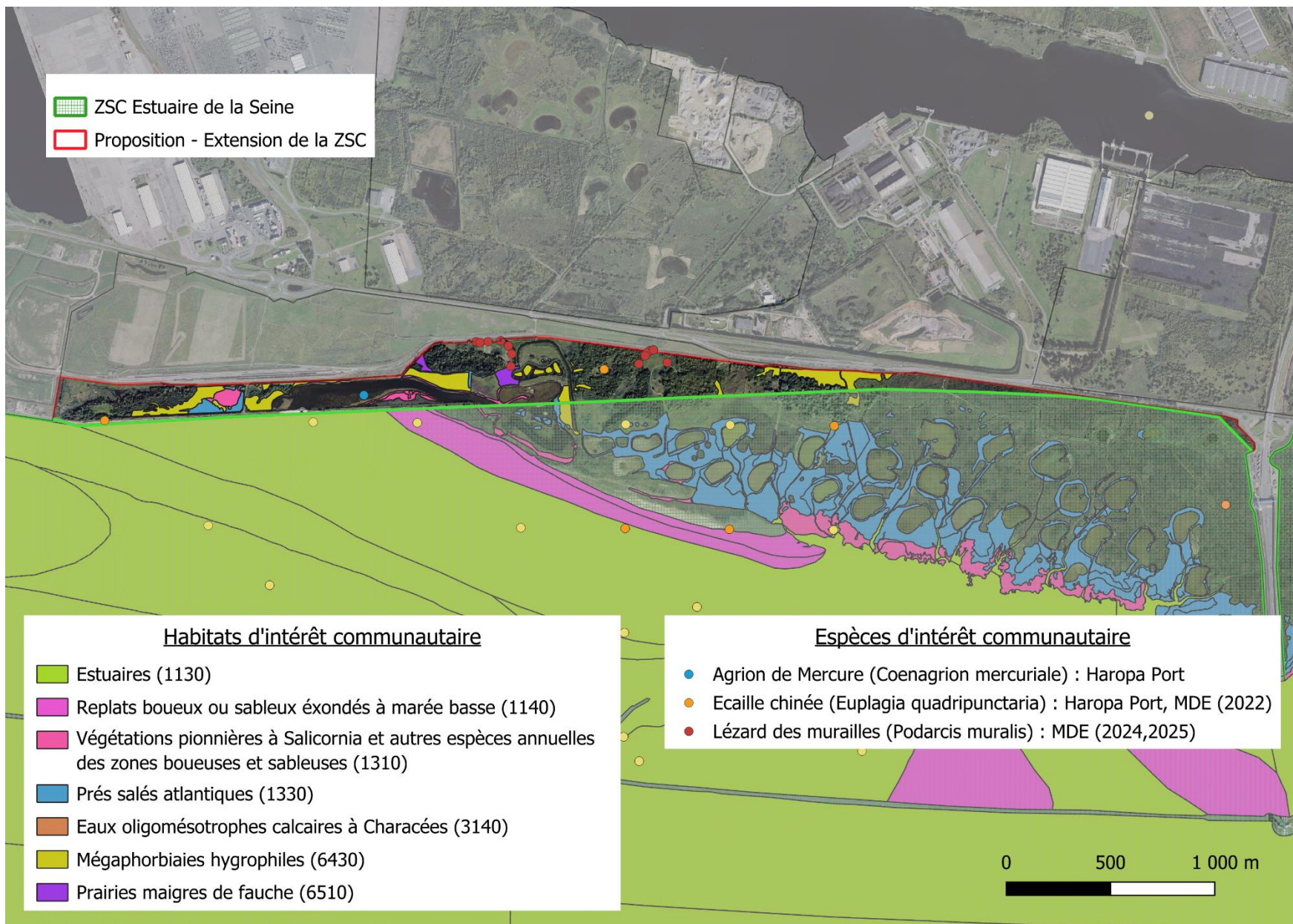
Cohérence écologique

**Pas moins de 7 habitats d'intérêt communautaire européens s'étendent sur environ un quart de la zone.**

Bonne gestion du site

Des mesures compensatoires ont été réalisées par HAROPA Port | Le Havre sur une partie de la zone (bassin). Leur objectif est de mettre à disposition de l'avifaune une zone de reposoir calme en période de la haute mer. Dans le cadre de ces mesures, des travaux seront réalisés sur le secteur durant les prochaines années. L'extension du périmètre de la ZSC permettra que le devenir de cette **mosaïque habitats d'intérêt communautaire soit mieux prise en compte dans les futurs aménagements de l'espace.**

De plus, cette extension sera un moyen d'obtenir des outils supplémentaires à moyen ou long terme pour **encourager la protection des habitats Natura 2000** sur la zone.



## 2.7 Nord du bassin des chasses



*Avant-propos* : Le Département du Calvados en tant que propriétaire et gestionnaire du site du Bassin des Chasses a été sollicité pour l'obtention d'informations sur l'intérêt écologique de la zone. Cependant, il n'est pas à l'origine de la proposition d'extension. Cette modification de périmètre est une proposition de la structure animatrice du site Natura 2000.

### Fiche d'identité

Surface : 6.4 ha

Commune : Honfleur (14)

*Intérêts environnementaux identifiés sur la zone*

Type	Zonage
<b>Faune habitat</b>	Flore ZNIEFF type 1 : Les alluvions ZNIEFF type 2 : La vallée de la morelle
<b>Potentiel écologique</b>	Identifiée comme secteur potentiel pour restaurer la biodiversité (loi pour la reconquête de la biodiversité)
<b>Géologie</b>	Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

#### Habitats Natura 2000 inventoriés

Aucun habitat inventorié - recueil de données supplémentaires en cours (HAROPA | Port Rouen).

#### Espèces Natura 2000 inventoriées

- Rainette verte (*Hyla arborea*) Annexe IV - Fauna Flora 2025

Recueil de données supplémentaires en cours (HAROPA | Port Rouen).

### Intérêt écologique de la zone

La zone où l'extension est envisagée est en continuité écologique directe avec le bassin des chasses correspondant à un Espace Naturel Sensible du département du Calvados. Si actuellement aucun habitat Natura 2000 n'a été inventorié sur la zone, les potentialités patrimoniales sur le secteur sont évidentes. On peut par exemple constater par photo-interprétation que certaines filandres du bassin – habitat Natura 2000 intertidaux spécifiques à l'estuaire de la Seine (chenaux transversaux à l'axe principal du fleuve) repérés par une flèche rouge sur la carte – viennent mourir le long de parcelles dont certaines seront jardinées jusqu'en octobre 2022 (*parcelle cadastrale CB 33*). La vocation future de ces parcelles reste encore inconnue. Des travaux de re-dynamisation estuarienne pourraient permettre une restauration de certains habitats Natura 2000 sur la zone. C'est par exemple le cas des mares et leurs milieux limitrophes dans les prairies au nord du Bassin, ces espaces ont déjà été identifiés comme refuges pour beaucoup d'espèces animales (amphibiens, oiseaux).

Une évaluation d'incidence dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une ZAC sur la zone sur laquelle est proposée l'extension (AREA, 2011) informe sur le fait que « *l'urbanisation jusqu'à la limite extrême du périmètre de protection n'est certainement pas favorable à la bonne conservation des habitats halophiles – Natura 2000 - et à l'avifaune.* » sur le bassin des chasses.

## Cartographie



## 2.8 Résurgences en pied de falaises



Enfin intégrer cet espace à la ZSC permettra d'intensifier l'acquisition de connaissances sur la zone.

### Fiche d'identité

Surface : 13 ha

Commune : Saint-Vigor-d'Ymonville (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Patrimoine naturel à préserver	Terrains du Conservatoire du Littoral Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Géologie	Zone inventoriée à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National (IPGN)

### Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Aucun habitat Natura 2000 n'a été inventorié sur la zone faute d'inventaires.

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactées sur le secteur): Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).

### Intérêt écologique de la zone

Des sources sont présentes sur le secteur. Le **maintien en bon état des habitats Natura 2000 sur le marais de Cressenval** dépend de la bonne santé du réseau hydrologique auquel ces sources appartiennent.

Des projets d'amélioration de la connexion entre le secteur « falaises » et le marais de Cressenval sont déjà en cours. Étendre la ZSC à cette zone permettrait de **mieux inclure cette partie du réseau hydraulique à la réflexion**. De plus, Natura 2000 sera un outil supplémentaire aux mains du Conservatoire du Littoral et de la Maison de l'Estuaire – qui organisent les travaux – pour assurer la **protection des habitats Natura 2000 en rive nord**.

## Cartographie





### 3. AJUSTEMENTS DE PERIMETRE

### *3.1 Dunes et marais de Pennedepie Cricquebœuf*

#### **Identité**

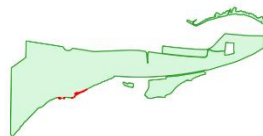
Surface : 14 ha

Communes : Pennedepie (14), Cricquebœuf (14)

#### **Intérêt écologique de la zone**

Cette modification est un ajustement mineur du périmètre du site. Elle n'ajoute et/ou ne supprime pas d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire supplémentaires sur le site. L'objectif de cet ajustement est de mieux délimiter les zones susceptibles de participer à la protection des habitats Natura 2000 et de faciliter la mise en place de contrats Natura 2000 par les ayants droit sur les parcelles (réorganisation du périmètre selon les limites de parcelles cadastrales, les chemins, etc.).

Cet ajustement mineur de périmètre a été proposé pour avis au syndicat des propriétaires du marais de Pennedepie et Cricquebœuf lors d'un atelier de concertation. Aucune opposition n'a été relevée.

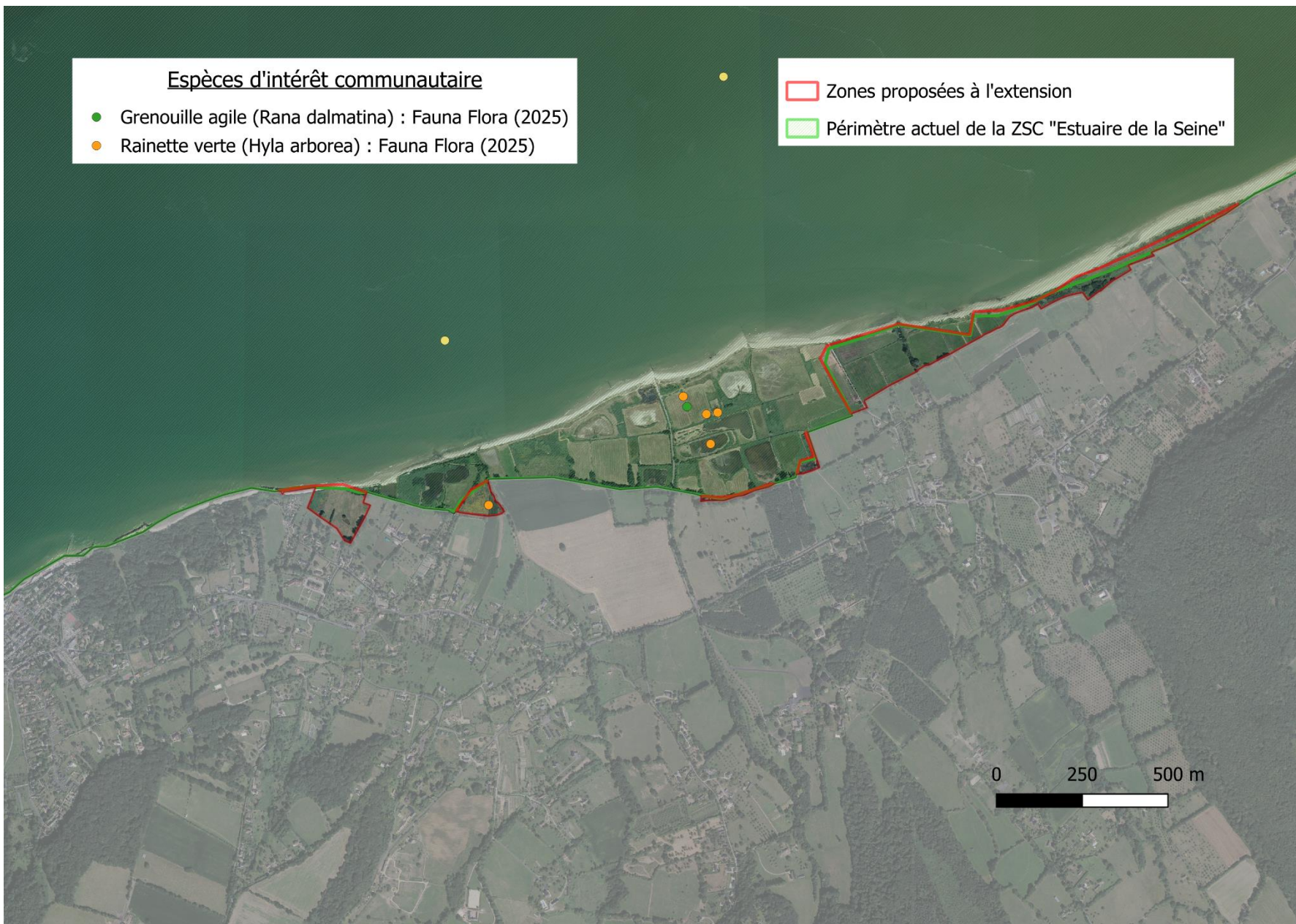


Espèces d'intérêt communautaire

- Grenouille agile (*Rana dalmatina*) : Fauna Flora (2025)
- Rainette verte (*Hyla arborea*) : Fauna Flora (2025)

□ Zones proposées à l'extension

□ Périmètre actuel de la ZSC "Estuaire de la Seine"



## 3.2 Rives de la Morelle

### Identité

Surface : 6 ha

Commune : La rivière st sauveur (14)

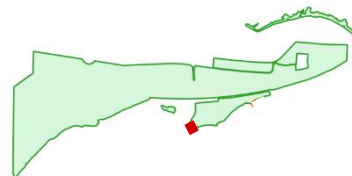
### Intérêt écologique de la zone

Aucun inventaire Faune/Flore n'a été réalisé sur la zone. Cependant cet espace naturel jouxte directement une partie du site Natura 2000 dont les caractéristiques floristiques et pédologiques semblent similaires (prairie humide). Il est à noter que cette zone est elle-même classée en zone humide (DREAL Juillet 2022). La politique Natura 2000 y encouragera la réalisation d'inventaires et précisera son intérêt environnemental.

De plus cette extension permettra une meilleure cohérence dans la gestion du lit majeur de la Morelle, notamment dans le cadre de l'acquisition de la compétence GEMAPI par la CCPHB. La zone étant un territoire à risque d'inondation, la sécurisation de cet espace comme zone humide d'intérêt patrimonial aura des bénéfices concernant la gestion des inondations sur le secteur.

Enfin, cette zone est proposée en extension de la ZPS : « Estuaire et marais de la basse Seine ». La superposition des deux sites serait d'un grand intérêt pour faciliter leur animation.

Il est à noter que la partie la plus au nord de la zone proposée est identifiée comme zone humide dégradée. Dans le PLUi en vigueur sur la commune, la zone est classée urbanisée. Un meilleur découpage de la zone sera donc probablement à réaliser.





### 3.3 Falaises du Mont Courel

#### Identité

Surface : 11 ha

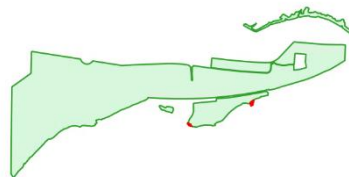
Communes : Berville sur mer (27), Fatouville Grestain (27)

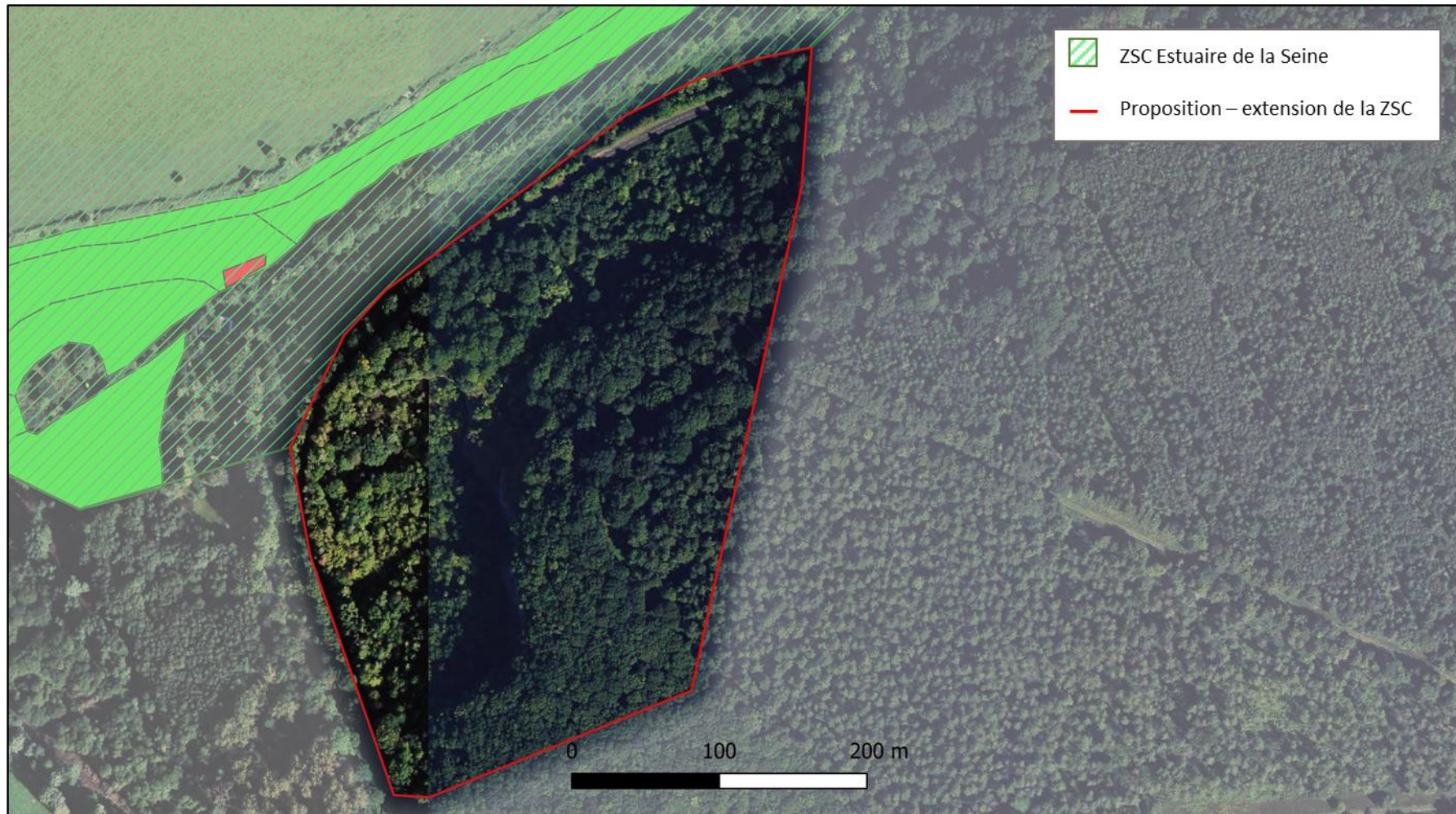
#### Intérêt écologique de la zone

Aucun inventaire Faune/Flore (hors oiseaux) n'a été réalisé sur la zone. Cependant, cet espace révèle un intérêt particulier du fait qu'il abrite un pan de falaise ouvert sur le secteur « Rive sud » de la ZSC. Sur ce secteur, 2 espèces de chiroptères de l'Annexe II de la directive Habitats ont été contactées, le Grand Murin (*Myotis myotis*) et la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*). La politique Natura 2000 encouragera la réalisation d'études et d'inventaires précisant l'importance de cette zone pour les populations de chiroptères en rive sud de la Seine. D'autres espèces de la directive comme le Lucane cerf-volant pourront aussi être ciblés par des études.

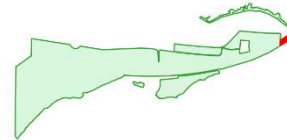
De plus, les caractéristiques de cet espace et des observations alentours laissent à penser que des habitats Natura 2000 prioritaires comme l'habitat Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (1980) pourraient se trouver sur la zone.

Enfin, du fait de la présence avérée de faucon pèlerin dans la zone, elle est aussi proposée en extension de la ZPS : « Estuaire et marais de la basse Seine ». La superposition des deux sites sera d'un grand intérêt pour faciliter leur animation.





### *3.4 Est du chenal de la Seine jusqu'au pont de Tancarville*



#### **Identité**

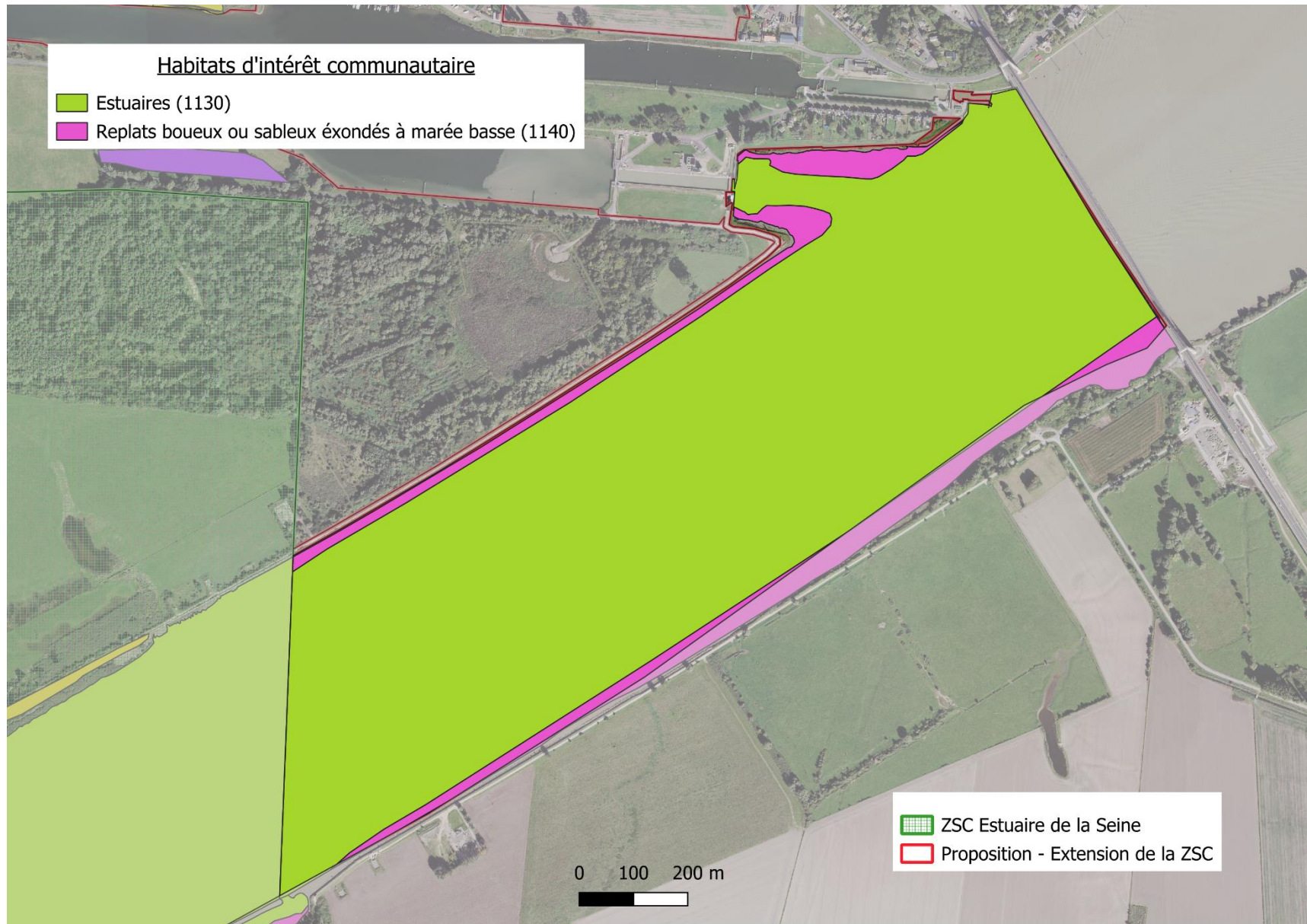
Surface : 95 ha

Communes : Saint Samson de la Roque (27), Marais Vernier (27), Tancarville (76)

#### **Intérêt écologique de la zone**

Au même titre que le reste du chenal de la Seine sur le site, cette zone est caractérisée par les habitats Natura 2000 Estuaire (1130) et replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140). Dans une logique de similarité des milieux et pour faciliter les repères spatiaux délimitant le site, nous proposons l'extension du site au chenal de Seine jusqu'au droit du pont de Tancarville.





### 3.5 Routes et voies ferrées

#### Identité

Surface : 34 ha

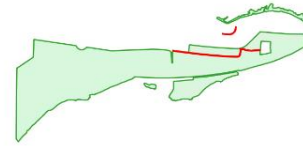
Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76), Sandouville (76)

#### Intérêt écologique de la zone

Aucune espèce Natura 2000 ni aucun habitat Natura 2000 n'ont été inventoriés sur cet espace. Cependant, les routes restent une zone létale lors des déplacements d'espèces Natura 2000 présentes sur le secteur :

- les chiroptères : 3 espèces Annexe II contactées sur le secteur : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) ;
- l'herpétofaune : 2 espèces Annexe IV contactées sur le secteur : Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) et Lézard des murailles (*Podarcis muralis*).

La prise en compte de ces espaces favorisera la mise en place d'infrastructures limitant la mortalité des individus amenés à traverser les routes/voies de chemin de fer. Enfin, l'intégration de ce linéaire au site Natura 2000 clarifiera pour tous les usagers les limites du site.



## Cartographie





MAISON  
DE L'ESTUAIRE

